

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTE

147 exploitations agricoles accompagnées en 2021

soit 170 personnes accompagnées

77 dans l'Ain, 70 dans le Rhône

80 bénévoles-accompagnateurs, 2 salariées jusqu'en septembre 2021,
puis 3 salariées à partir du 1er octobre 2021.

46 nouvelles situations ont démarré en 2021 soit 31 % des suivis .

Origine des nouveaux appels en 2021:

- le Tribunal Judiciaire: 9
- l'agriculteur-trice: 8
- l'entourage: 7
- le réseau : 4
- la MSA 01-69 : 4
- autres : 14

36 accompagnements se sont arrêtés en 2021 (24 %), voici les résultats:

- continuité de l'exploitation , situation stabilisée: 22
- arrêt de l'exploitation (liquidation judiciaire, reconversion ou retraite): 10
- arrêt de l'accompagnement, plus de contact: 4

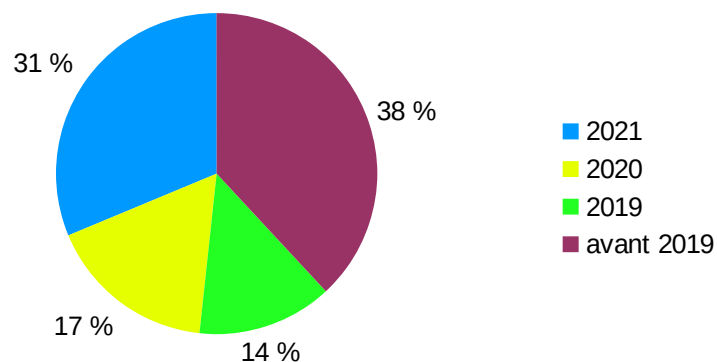
les procédures collectives :

- Dans l'Ain: Solidarité Paysans est nommé Conciliateur par le Tribunal de Bourg en Bresse pour les Règlements Amiables Agricoles . 8 ouvertures de conciliation en 2021 (6 autres ouvertes avant 2021).

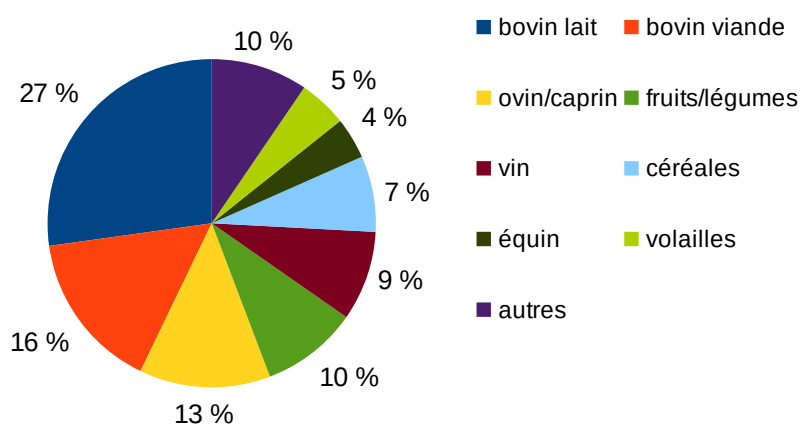
Autres procédures collectives accompagnées : 8 Redressements Judiciaires et 6 liquidations judiciaires .
- Dans le Rhône : 3 procédures collectives suivies en 2021.

Quelques chiffres

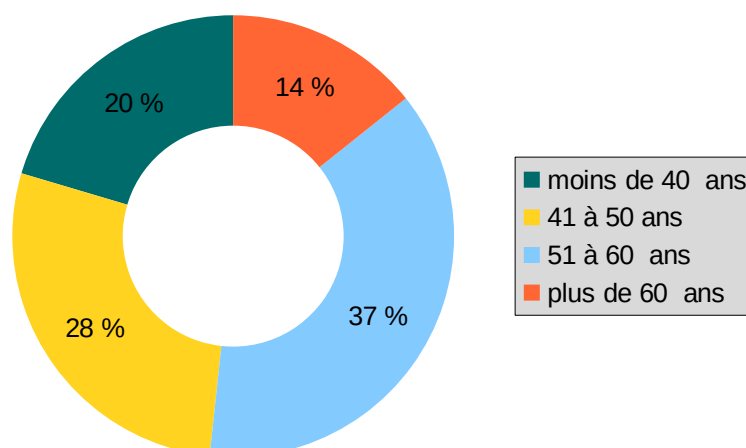
Année de démarrage de l'accompagnement :



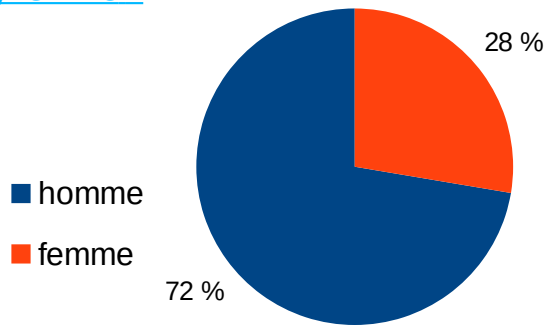
Productions principales des exploitations accompagnées en 2021:



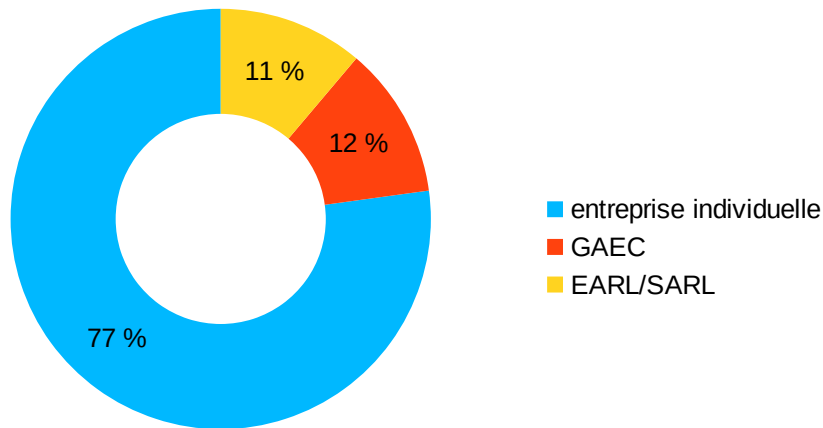
Age des agriculteurs-trices accompagné-e-s :



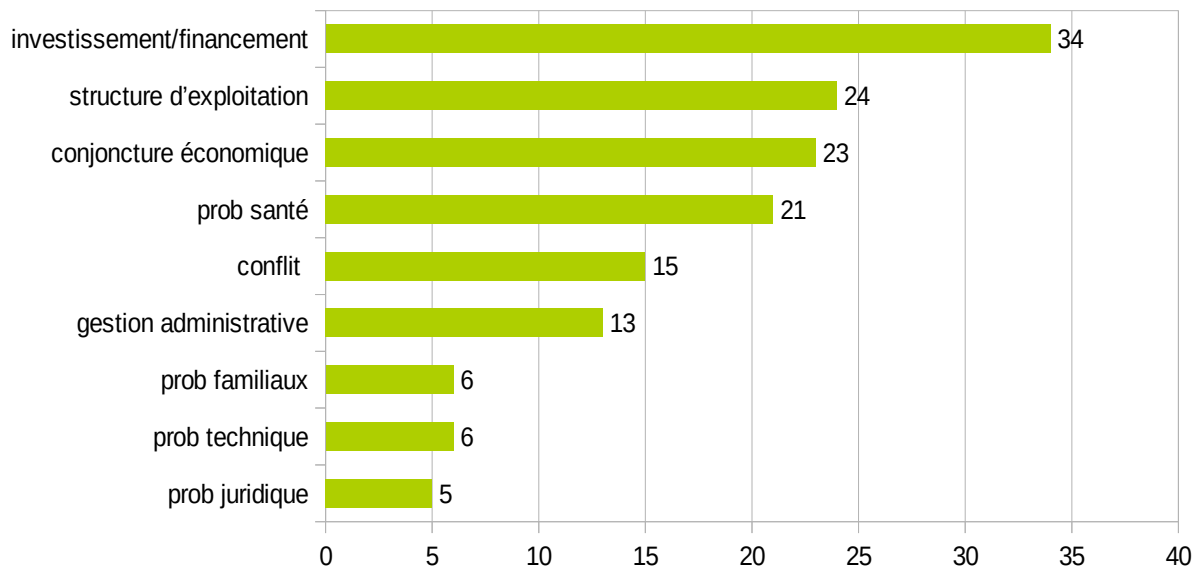
Répartition Homme/Femme :



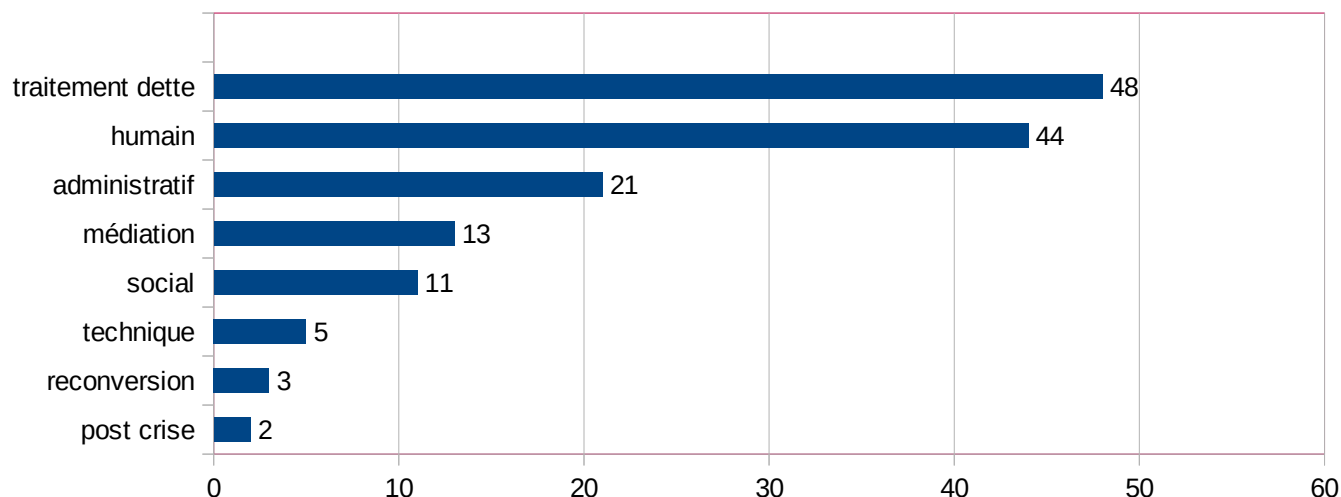
Type d'exploitation :



Causes principales des difficultés :



Type d'interventions :



Quelques remarques concernant les accompagnements menés en 2021 :

Après une année 2020 où les accompagnements se sont déroulés à distance pendant une partie de l'année, 2021 fut une reprise d'activité normale avec même une augmentation des nouvelles demandes sur les deux départements.

Les profils des agriculteurs-trices accompagné-e-s restent toujours aussi variés aussi bien en terme d'âge, de production et de difficultés. Cela montre la nécessité et la capacité de Solidarité Paysans de s'adapter à toutes les demandes et tous les profils d'agriculteurs. Les bénévoles et salariés sont présents pour soutenir les personnes qui se retrouvent à une période de leur vie dans une impasse, avec des doutes sur leur avenir professionnel. Sans juger ni décider à leur place, Solidarité Paysans accompagne la réflexion, donne des informations, fait le lien avec les acteurs agricoles et aide dans les démarches pour un retour à l'autonomie. Nous faisons souvent le constat d'une arrivée tardive sur les situations déjà très dégradées mais nous respectons le choix de la personne qui a parfois besoin de cheminer avant de faire appel. Dans les accompagnements, nous remarquons une demande croissante dans le domaine des relations humaines (conflits). Les agriculteurs en détresse ont besoin d'un soutien sans a-priori et sans jugement pour parvenir à trouver la motivation de poursuivre leur métier.

L'une des principales inquiétude qui est souvent remontée du terrain : la baisse de la vente directe (marchés notamment) depuis l'été 2021 et qui impacte donc fortement les trésoreries des agriculteurs et pose question pour l'avenir.

Les intempéries 2021 (gel) n'ont pas eu de répercussions directes sur les demandes d'accompagnement. Inquiétudes pour l'avenir pour la transmission des fermes, peu de porteurs de projets dans l'élevage.

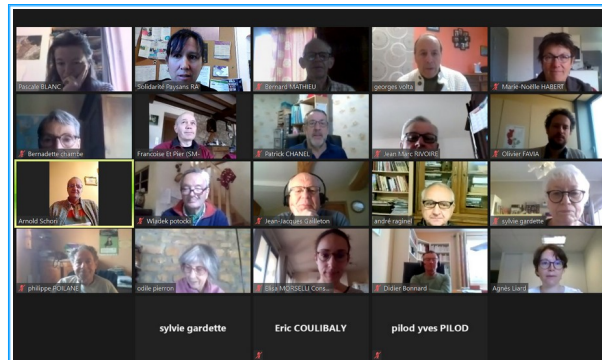
LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Le fonctionnement :

- un **conseil d'administration** composé de 9 membres élus en Assemblée Générale, 1 membre stagiaire, et 2 élus MSA nommés par leur CA.

Il s'est réuni à 4 reprises en 2021, il décide des priorités de travail à mener sur les départements du 01 et 69. Il vote les membres du bureau, en 2021 les 3 coprésidents ont été renouvelés.

- l'**assemblée générale** se réunit une fois par an pour présenter le bilan de l'année écoulée. En 2021, elle a été organisée en visio vu le contexte sanitaire ne permettant pas de se réunir en présentiel. 26 personnes ont participé à distance à cette AG.



- des **groupes de territoires** : 2 dans le Rhône et 1 dans l'Ain, tous les bénévoles sont invités à venir échanger avec le groupe, c'est parfois l'occasion d'évoquer des situations d'accompagnement difficiles où le groupe peut apporter des éléments de réponses.. Ils se réunissent 2 ou 3 fois/an chez un bénévole pour discuter de différents sujets concernant la formation, la communication, les partenariats...c'est aussi l'occasion de rencontrer des structures. En 2021, les groupes du Rhône ont rencontré l'ADDEAR, un élu de la Chambre d'agriculture, l'association Solidarité Femmes Beaujolais qui lutte contre les violences faites aux femmes. Dans l'Ain, rencontre du fondateur de la marque « C'est qui le Patron », de l'ADDEAR de l'Ain, d'un agriculteur qui a fait le choix de la conversion en Agriculture Biologique et une intervention sur la géobiologie.

- un groupe de **bénévoles accompagnateurs** en renouvellement : parmi les 80 bénévoles engagés auprès des agriculteurs-trices, la majorité sont eux-mêmes agriculteurs (où l'ont été) mais l'association a également des bénévoles non issus du monde agricole mais qui en sont proches. C'est pour l'association une ouverture et une approche complémentaire qui donne une nouvelle dynamique. On compte également des agriculteurs-trices anciennement accompagnés et qui veulent aider à leur tour.

- une équipe **salariée** : Lorraine Peynichou est venue renforcer l'équipe composée de Pascale Blanc (référente 01) et Patricia Bissardon (référente 69). Elle a en charge l'accompagnement dans le 01.

- un groupe de travail sur **la prévention et les interventions en milieu scolaire**
Depuis quelques années, SP 01-69 intervient dans différents établissements scolaires du Rhône : MFR de St Romain de Popey, MFR de St Laurent de Chamousset et CFPH d'Ecully. Ce moment d'échanges entre étudiants et bénévoles Sp permet de donner des points de vigilance aux futurs jeunes installés. Autour de questions très concrètes du quotidien d'un agriculteur mais aussi grâce à l'expérience des bénévoles, ces interventions sont appréciées par tous et renouvelées chaque année.



En 2021, c'est dans l'Ain que l'action a démarré avec deux interventions au Lycée agricole et CFPPA des Sardières à Bourg en Bresse.

- La communication :

Solidarité Paysans 01-69 cherche toujours à mieux communiquer sur son action afin que les agriculteurs-trices puissent faire appel.

Ainsi, en 2021, le conseil d'administration a décidé d'une grande campagne de communication à travers l'envoi d'un courrier et d'une plaquette à tous les agriculteurs-trices du Rhône et de l'Ain soit près de 8000 envois. Pour ne pas être submergé de demandes, cet envoi est organisé en 4 temps. Un 1^{er} envoi a été fait en septembre 2021, les 3 autres le seront en 2022.

La communication se traduit également par les différentes rencontres que nous pouvons faire auprès des partenaires agricoles : la MSA 01-69, le Crédit Agricole Centre-Est, les communautés de communes, les Conseils départementaux, la Métropole de Lyon, les élus...



En 2021, SP 01-69 a enfin pu organiser (prévu initialement en 2020) un grand événement avec la venue de **Marc Dufumier**, agronome et professeur émérite à l'AgroParisTech. Ainsi le 19 novembre, au Lycée de Cibeins, il nous a présenté sa vision de *L'agriculture de demain*. A travers son discours et les échanges avec les étudiants, les agriculteurs présents, Marc Dufumier nous a livré un message passionné et passionnant .

Pour voir ou revoir cette conférence : tapez dans la barre de recherche: urlz.fr/hOU7

- La formation :

2021 fut une année riche en formations pour rattraper le retard de 2020 où peu de formations avaient pu se dérouler ; de nombreux bénévoles sont venus à ces formations aidant dans leur mission d'accompagnateur.

- deux jours de formation animés par Pascale Blanc à l'attention des nouveaux bénévoles sur « les bases de l'accompagnement »
- trois journées d'initiation aux procédures collectives avec Kathleen Delage, juriste au national
- une journée avec Véronique Louazel sur « Comment aborder les questions psycho-sociales en entretien ? »



- trois journées de « Relecture des pratiques d'accompagnement » avec 3 formateurs différents : Dominique Nodin, Jean-Claude Viou et Christelle Guicherd

- Les partenariats:

➤ dans le Rhône :

Sp 01-69 fait partie du Comité de Pilotage Rebonds réunissant les structures intervenant auprès des agriculteurs en difficultés ainsi que du comité technique Rebonds qui, lui, étudie les dossiers individuels. L'association, par sa présence, apporte son approche humaine et complète les apports techniques, économiques et sociaux. C'est de Rebonds qu'est né le dispositif *Sentinelle* dans lequel SP s'est engagée avec la Msa 01-69, la Chambre d'Agriculture et la DDT.

La salariée ainsi que 5 bénévoles de SP sont dans ce dispositif qui a pour but de détecter plus tôt les agriculteurs fragilisés et de pouvoir les orienter vers les aides et structures pouvant répondre à leurs besoins. Ils sont une 12 aine de Sentinelles répartis sur le Beaujolais (territoire test) pour communiquer sur ce dispositif.



➤ dans l'Ain :

Solidarité Paysans a participé comme chaque année à la Conférence Agricole Départementale qui a pu se faire en présentiel en 2021.

Le partenariat des acteurs de la justice est toujours important, avec le Tribunal Judiciaire de Bourg, et avec les mandataires et liquidateurs judiciaires.

Enfin, un travail continue d'avancer sur le territoire avec les Communautés de Communes. C'est avec la Communauté de Communes Bugey Sud que SP a débuté un partenariat en 2021, ce qui a conduit à l'idée de mise en place d'un événement en partenariat.

Dans le cadre des accompagnements de multiples partenariats sont menés sur le terrain avec les structures du 01 et du 69: la MSA 01-69, la Chambre d'Agriculture, l'AFOCG, la DDT, la DDPP, le Cer-France, l'ADDEAR, le contrôle laitier, le GDS, les coopératives, les élus, la SAFER, les services fiscaux, le Tribunal Judiciaire, le mandataire judiciaire...

Le RESEAU SOLIDARITE PAYSANS

– Solidarité Paysans Rhône-Alpes (SPRA) :

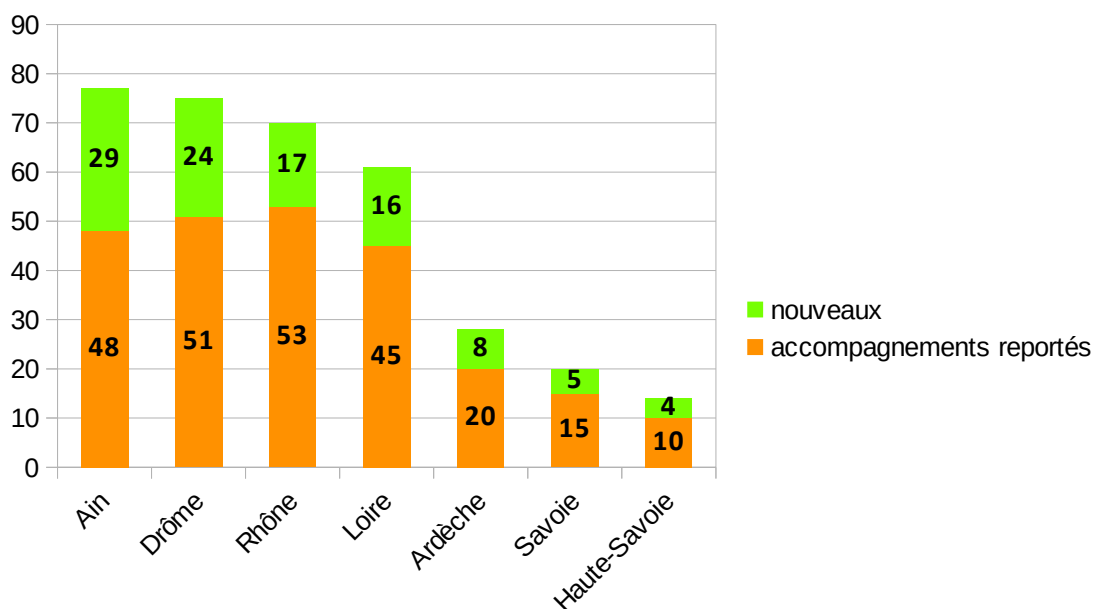
L'association régionale regroupe 4 antennes locales : SP 26-07, SP 42, SP 01-69 et SP 73/74. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs issus des 4 antennes (SP 01-69 est représentée par : Pierre Thizy, président, Patrick Chanel, Wladek Potocki et Bruno Dumas). Il a une fonction d'employeur et gère les dossiers financiers.

En 2021, l'équipe salariée était composée de 10 salariés

- Marie Mouihi, Justine Arnaud, Sabrina Dupoux (Odile Ranchon en arrêt maladie longue durée) à SP 26-07
- Thomas Bertin à SP 73/74
- Marie Ayasse et Léa Fanget à SP 42.
- Pascale Blanc, Lorraine Peynichou et Patricia Bissardon à SP 01-69

SPRA a donc actuellement 6,43 ETP .

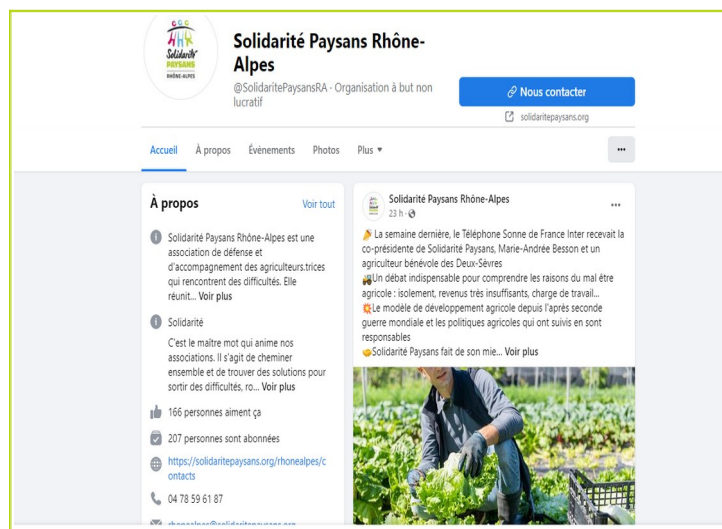
Le nombre d'accompagnements réalisés en 2021 est de 345 (+ 9% par rapport à 2020) répartis de la manière suivante :



SPRA, par l'intermédiaire de sa salariée, Justine, a co-construit avec les associations locales des actions de communication. En 2021, elle a lancé sa page facebook .

Ne pas hésiter non plus à aller sur le site internet de Solidarité Paysans où circulent des infos de tout le réseau SP.

SPRA communique également par l'intermédiaire de son bulletin interne « L'Echo » édité deux fois/an.



En 2021, les associations de SPRA ont également lancé leur nouvelle plateforme d'adhésion en ligne avec Hello asso.



SPRA est un lieu d'échanges, d'informations et de mutualisation entre association locale, chacun apporte ses expériences de terrain avec ses forces et ses faiblesses. Tout cela aide à renforcer l'action et la reconnaissance de Solidarité Paysans en Rhône-Alpes.

– **Solidarité Paysans national :**

« Solidarité Paysans, en tant qu'association nationale, apporte aux associations locales des informations et des moyens de développement pour harmoniser leurs pratiques d'accompagnement, valoriser et relayer l'action du réseau auprès des instances nationales pour la défense collective des agriculteurs en difficulté ».
Extrait du site internet.

En 2021, le réseau Solidarité Paysans a vécu une année difficile avec la sanction votée en AG 2021 contre SP Bretagne d'une suspension immédiate et transitoire du réseau Solidarité Paysans. Pendant un an, la commission « statuts et conflits » doit mener un travail d'observation auprès de SP Bretagne afin de retrouver une confiance réciproque dans le respect des valeurs du réseau.

Chacun a été affecté par cette sanction qui a ébranlé le réseau SP. SPRA a été en lien avec plusieurs associations et souhaite vivement une nouvelle cohésion tout en respectant les spécificités des associations locales et régionales.

En 2021, le réseau a continué de s'impliquer sur les sujets nationaux portant sur la prévention du mal-être et du risque suicidaire chez les agriculteurs. Chaque jour, un agriculteur se suicide en France. Des propositions du gouvernement ont été présentées dans une feuille de route en novembre 2021. C'est une avancée mais cela n'est pas à la hauteur des enjeux. Solidarité Paysans dénonce un modèle de développement agricole entraînant une surcharge de travail, un isolement et une faible rémunération des agriculteurs (et donc un manque de reconnaissance de leur travail). Solidarité Paysans défend les agriculteurs afin qu'ils retrouvent une autonomie décisionnelle, qu'ils puissent vivre dignement de leur travail et qu'ils retrouvent une maîtrise de leur exploitation.

Différentes commissions travaillent sur des sujets différents comme : les risques psycho-sociaux, le juridique afin de défendre les agriculteurs dans leurs droits. Des formations sont proposées dans ce sens là, des textes sont travaillés et proposés au gouvernement (ministères de l'agriculture et de la justice). Différentes études sont disponibles sur le site de www.solidaritepaysans.org, elles dénoncent des injustices vécues par les agriculteurs-trices.

The screenshot shows the website of Solidarité Paysans. At the top is a banner with the text "De la solidarité pour surmonter les difficultés !" and "Pour accompagner et défendre les familles, préserver l'emploi, des agriculteurs ont créé Solidarité Paysans." Below the banner is a sidebar menu with the following items:

- ZOOM SUR**
 - LES DIFFICULTÉS EN AGRICULTURE, PARCOURS ET ?
 - INFOGRAPHIE
 - DES ÉTUDES
 - Cession des aides PAC : symptôme de perte d'autonomie
 - Suicides en agriculture
 - Des agriculteurs sous pression
 - Des experts déjoués par l'endettement
 - Sous-emploi technologique
 - Les travailleurs non-salariés passés
 - Si installés, et après ?
 - Déinstallation
 - DES FILMS ET REPORTAGES
 - DES REPORTAGES RADIO
 - DES REPORTAGES PHOTOS
 - UNE PIÈCE DE THÉÂTRE
 - DES LIVRES
- TROUVER UNE ASSOCIATION**
 - A map of France with a location pin.
 - A dropdown menu labeled "Sélectionnez une région".
- ACTUALITÉS**

The main content area features an article titled "CESSION DES AIDES PAC : SYMPTÔME DE DÉPENDANCE, DE PERTE D'AUTONOMIE ET DE FUITE EN AVANT DU MONDE PAYSAN". The article text includes:

En recoupant témoignages, rapports et investigation journalistique, la plateforme Pour une autre PAC et l'association Solidarité Paysans font la lumière sur un phénomène de plus en plus répandu en agriculture : la cession aux organismes bancaires et aux coopératives des aides de la Politique Agricole Commune versées aux agriculteurs.

Censées compenser la faiblesse de leur revenu, assurer la pérennité de leur activité et encourager les fermes écologiquement vertueuses, les aides PAC deviennent gage d'endettement à court terme et illustrent la fuite en avant et la perte d'autonomie du monde paysan. A l'heure où il est urgent de réorienter les aides de la PAC vers des soutiens plus justes et plus durables, à même de financer une évolution des modèles agricoles, le fait que celles-ci nourrissent in fine les profits des créanciers extérieurs, sans offrir de solution pérenne aux difficultés des agriculteurs, questionne plus globalement la légitimité de ces soutiens. La cession des aides est le symptôme d'un modèle agricole en bout de course, dont la PAC est un des facteurs de perpétuation.

Below the article is a button "Télécharger le rapport" and a date "publié le 2 février 2022". At the bottom right, there is a video player titled "ENQUÊTE LA CESSATION DES AIDES PAC : Symptôme de dépendance, de perte d'autonomie et de fuite en avant du monde paysan" with a play button and a "Regarder sur YouTube" link.

Enfin, un travail sur le règlement intérieur se poursuit et aboutira en 2022 à la nouvelle Charte nationale d'accompagnement qui servira de base à l'action de tous auprès des agriculteurs en difficulté.